

Comment saisir une Offre Pass Culture sur Adage ?

Il est possible de profiter de la part collective de l'offre Pass culture toute l'année. En effet, un budget de

- 20 € / élève pour les 1^{ères} et Tale et de
- 30 € /élève pour les secondes est disponible, ce qui représente environ 40 000 euros de dotation pour l'établissement.

Comment l'utiliser ?

C'est très simple !!

Démarche :

Il suffit de se rendre sur Adage :

- Aller dans « Ressources » / Partenaires culturels / recherche par « domaine », « ville », etc. ou taper directement le nom de votre partenaire culturel dans la barre de recherche.
- **Contactez le partenaire culturel** choisi et lui demandez de **créer une offre Pass culture** correspondant à vos besoins (nbr élèves...)
- **Préserver** l'offre
- **Recenser** l'offre en y intégrant le Pass culture dans la rubrique « Recensement » +
- L'offre sera effective après validation par l'administration.

Si votre partenaire n'est pas référencé...

Il est possible de lui demander de le faire directement auprès des référents culture de notre établissement ou auprès des référents Adage directement :

Voici la démarche et les contacts à lui transmettre :

lien : <https://aide.passculture.app/hc/fr/articles/4413712183185--Personnel-de-l-Education-Nationale-Je-souhaite-qu-un-acteur-culturel-propose-son-offre-sur-Adage>

Vous pouvez également contacter : Mme Peggy Rago : 0646352144 et mail : adage@ac-aix-marseille.fr qui est la référente ADAGE de la Région

Pour toutes questions, s'adresser à vos référents culture : Estelle Lefèvre au CDI et Zélie Tessier , professeur de lettres.

COMMENT CO-CONSTRUIRE UNE OFFRE

PASS CULTURE ?

1. Je contacte le
partenaire en m'aidant
du moteur de recherche
partenaires culturels
ADAGE

2. Je co-construis
l'offre avec le
partenaire

3. Je pré-réserve
l'offre

4. - Je recense mon
projet en y intégrant
l'offre Pass Culture.

- Le chef d'établissement
confirme la réservation

5. - Je profite de l'offre
avec mes élèves